



## AUTOCITATION ET GENRES DE DISCOURS, QUELQUES BALISES

Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ \*  
Sophie MARNETTE \*\*      Laurence ROSIER \*\*\*

Un homme vain trouve son compte à dire du bien ou du mal  
de soi : un homme modeste ne parle point de soi  
(La Bruyère, *De l'homme*, p. 332)

Dans cette présentation, nous souhaitons à la fois

- expliciter la manière dont le groupe de recherches informel *Ci-dit*, fondé il y a presque dix ans, poursuit ses recherches, en articulant les questions linguistiques posées par le discours rapporté à des problématiques plus larges concernant à la fois des axes théoriques de recherche, des méthodologies, les champs d'investigations connexes (les frontières disciplinaires, les genres de discours, les phénomènes de circulation discursive, les usages des corpus oraux, écrits, médiatiques, littéraires, médiévaux et électroniques...)
- présenter les travaux réunis dans le numéro présent à partir de balises théorico-pratiques.

---

\* (Cadiz)

\*\* (Oxford)

\*\*\* (Bruxelles) Groupe de recherche CI-DIT

Ceux-ci ont été présentés lors d'un séminaire de travail tenu à l'université de Cadiz le 4 mai 2005, qui a réuni Sophie Marnette (Université d'Oxford), Francisca Romeral Rosel, Luisa Mora et Juan Manuel López Muñoz (Université de Cadiz), Laurent Perrin (Université de Metz), Alain Rabatel (Université Lyon II), Florimond Rakotonoelina (Université Paris III), Laurence Rosier (Université Libre de Bruxelles), Diane Vincent (Université Laval) et Bertrand Vérine (Université Montpellier III). Le thème de la journée était : « L'autocitation : bénéfices et dangers », qui poursuivait une discussion ancienne entre les membres fondateurs du groupe sur la frontière entre les acceptions performatives du verbe *dire* à la première personne (*je dis*) et les formes de DR. Nourri par l'infatigable recherche de Sophie Marnette (2005) et ses discussions avec Juan Manuel López Muñoz, Laurent Perrin et Diane Vincent, cet axe a rejoint nos interrogations sur les liens entre genres de discours et formes de DR, objet du précédent colloque international du groupe (Cadiz, 11-13 mars 2004), organisé par Juan Manuel López Muñoz.

Dans le cadre d'une théorie de la circulation des discours rapportés, nous sommes particulièrement attentifs à rechercher de nouveaux observables en vue de faire progresser notre modèle théorique. Ainsi le fait de référer à un « dit » à soi, antérieur ou supposé tel, participe d'une construction discursive établie à des fins particulières : il n'est pas anodin de se poser comme sujet antérieur d'un dire passé. L'intention pragmatique d'un locuteur se dédoublant en un énonciateur antérieur et un énonciateur présent à des fins déterminées (témoignage par exemple), mais aussi la démarche non consciente du « sujet » se feuilletant en des « mois » passés, amènent naturellement à la question des genres de discours qui favoriseraient ce dédoublement, qu'il soit mémoriel, fictionnel, psychanalytique<sup>1</sup>... De plus, l'énumération d'une suite d'actions au passé (type *j'ai fait X, j'ai fait Y, j'ai dit Z*) ne se range pas d'office dans la catégorie récit mais dans une sorte de chronique.

Selon qu'il s'agit d'un rappel mémoriel dans un parcours biographique, d'un récit dans une confidence, d'un retour plus ou moins immédiat sur son dit ou d'une sorte de ressassement (parfois lié à des pertes de mémoire, dues à l'âge par exemple, type radotage), qui fait dire à l'interlocuteur : « tu l'as déjà dit », « tu l'as déjà raconté cent fois »... les possibilités de re-convoquer son propre dire sont multiples. Si elles relèvent majoritairement de genres à énonciation *subjectivée* (selon les distinctions de Sophie Moirand pour la presse mais que nous employons dans un sens plus large), elles ne s'y restreignent pas dès lors qu'elles peuvent prendre la forme de renvois à la personne 3 (voir Florimond Rakotonoelina ici-même et exemples *infra*).

Les formes matérielles de ce discours « auto-référencé » ou « égo-centré » ne prendront donc pas les mêmes figures langagières, n'actualiseront pas les mêmes structures linguistiques, n'auront pas les mêmes significations, les mêmes effets, le même impact idéologique selon les corpus étudiés.

Signalons que la réflexion générale sur la façon de « se » penser, au-delà de se « dire » comme pratique réflexive, a été l'objet de réflexions approfondies en analyse du discours, en sociologie, en philosophie, en psychologie, etc. Les contraintes cognitives (mémorielles), affectives et sociales en ont été détaillées : Authier distingue un discours objectif sur le passé et un discours subjectif du souvenir (1995, p. 432-436) ; ainsi Edgard Morin (1999) parle de « l'égoïsme autojustificateur » du sujet, qui cherche à embellir son propre point de vue, ses propres conceptions et qui éprouve des difficultés à avoir un regard distancé sur lui-même et ses pratiques. Bref, l'être humain se caractériserait par des propensions à l'égoïsme, à l'auto-justification, à l'autoréférence, au repli sur soi.

Les limites de la perception humaine et de la mémoire (sélective) imposent également qu'on ne pourra jamais *répéter* au sens strict du terme des expériences passées, elles-mêmes refiltrées en vertu de la situation, de notre état d'esprit, de notre affectivité, de nos valeurs et de nos idéologies et reconfigurées par la composante spécifiquement sociale de la mémoire. On ne se rappelle, on ne répète que parce que la société nous sollicite sur ce point.

Ainsi dans ce récit de souvenirs d'enfance, la narratrice avoue raconter un souvenir qui ne lui reste à la mémoire que parce qu'il lui a été *rapporté* (on m'a dit que j'avais dit/pensé/vécu X) :

(...) je n'ai pas souvenir de cet incident, je ne peux qu'en rapporter la relation que je tiens de ma mère (Anne Bragance, *Une enfance marocaine*, p. 44)

## 1. Les termes du discours « autoréférencé »

Le terme d'« autocitation » (en anglais : *self-quotation*) relève d'un métalangage spécifique (il n'est pas repris dans le *Trésor de la Langue Française* ni dans le *Robert*). Sa définition est rappelée à plusieurs reprises par les contributeurs de ce volume : c'est la citation par soi d'un dire qui se présente dans le discours comme un dire antérieur. C'est ce sens qui est aussi illustré par des emplois « populaires » sur les bloc-notes électroniques (*blogs*) par exemple, malgré son absence des dictionnaires classiques. L'*autophonie* (utilisée par Perrin) par harmonisation de la nomenclature (*diaphonie*, *hétérophonie*) est employé dans les travaux de Roulet et de ses continuateurs (ici-même Perrin mais aussi Verine, tous deux travaillant sur des corpus oraux).

Plus largement, l'autocitation relève-t-elle spécifiquement de genres de discours « auto-référencés » ? Ce terme, que l'on rencontre notamment en philosophie, en sociologie comme en linguistique, désigne la capacité d'un système à faire référence à lui-même. En linguistique, ce sera donc

principalement les autonymes et leurs avatars autonymiques dont il sera question sous cette étiquette.

En littérature, la préfixation en *auto-* est productive : à côté des connus *autobiographie*, *autocitations*, *autoparodie*, *autofiction*, on trouve des néologismes – généralement péjoratifs :

Enfin, ça y est. Après les Mémoires, les confessions et l'autobiographie, un nouveau genre littéraire vient de naître. Plus radicale que l'autofiction, voici la « Mégalomachine » de Mark Leyner. Il s'agit d'un dispositif révolutionnaire qui permet de présenter au monde entier les différentes facettes du « jeune écrivain américain le plus intense et, d'une certaine façon, le plus important ». Et c'est, bien sûr, son autoportrait que notre modeste génie se propose de dresser. Alors auto-élucubration ? Autoprise de tête ? Autodérision ? Oui, tout ça en même temps (*ELLE*, 15 novembre 2004, p. 52)

Qu'elle soit assumée ou involontaire, l'autoparodie, pardonnée ou stigmatisée, peut également être illustrée par des manières de dire satiriques d'un personnage X ou Y et le verbe *autoparodier* devient un verbe introducteur de DD (dans un exemple qui superpose le personnage Terminator joué au cinéma par Arnold Schwarzenegger et son rôle d'homme politique) :

Le Terminator ne rentre pas dans les détails. Il s'autoparodie. « Faites votre boulot pour les gens et faites-le bien, sinon c'est « hasta la vista, baby ! » » (*Le Figaro*, 8 août 2003)

Silence. Il ne veut pas faire trop sentimental, se reprend, s'autoparodie : « Beu-euh, chuis tout seul ! » John B. Root confirme qu'il a quand même failli se suicider parce qu'il s'était fait larguer. (<http://comingout.free.fr/gpagac15.htm>).

Mais la caractérisation de ces genres de discours dépasse le cadre *stricto sensu* de l'auto-citation.

*Autoportrait* est utilisé en littérature comme en peinture et dans la photographie ; *autocritique* relève davantage de l'examen de conscience politique liée à une « formation discursive » précise (le discours communiste), *l'autoparodie* est un poncif d'un certain regard de la critique (essentiellement cinématographique), *l'autoréférence* en droit est une pratique formalisée (Teubner, 1994), etc.

Afin d'élargir le champ des discours et des pratiques sémiotiques concernés, nous pourrions aussi employer le terme « egocentré », au sens où l'ont employé les historiens réunis autour de Maurice Agulhon et Pierre Nora pour l'ouvrage *Essais d'ego-histoire* (1987) : en effet, comme nous souhaitons étendre le spectre des représentations de soi à d'autres univers de discours, voire à d'autres sémiologies (peinture, cinéma, photographie...) <sup>2</sup>, c'est le principe de la réflexivité vis-à-vis non seulement de son discours

mais aussi de son histoire, de ses pratiques sociales, culturelles, artistiques... qui est au centre de la pratique discursive que nous considérons. Cependant, dans le cadre de cette première approche, nous en sommes restés au matériau linguistique et le terme *autocitation* s'est naturellement imposé.

Suivant le champ disciplinaire, on constate que la pratique réflexive est nommée différemment et que son potentiel réflexif est plus ou moins accentué selon les contextes : ainsi suivant la thématique et l'enjeu, on mettra ou non au centre la question des mots ayant été effectivement dits. On se trouve dans le même type de frontières qu'entre les phénomènes relevant de la citation, du discours rapporté, du pastiche, de la parodie, de l'intertextualité.

## 2. Les usages de l'« autocitation »

Le terme même d'auto-citation couvre trois usages principaux qui seront diversement illustrés dans le présent volume :

- 1) un usage linguistique : les formes linguistiques du renvoi à un dit antérieur type *je dis/j'ai dit*. Entre boucles réflexives, performatifs et discours rapporté, le renvoi immédiat ou nettement reculé dans le temps à des « mots d'hier » oscille entre insistance rhétorique et la mise en scène de ses « autres » moi-énonciateurs :

(...) comme l'inspecteur général Maurice Crouzet, vice-président du jury, me demandait mes vœux, j'avais répondu « un lycée d'une ville industrielle du Midi ». C'est possible m'avait-il dit, il y a un poste à Toulon et un à Béziers, et le premier rang obtenu au concours permettait que j'aie satisfaction. Pourquoi avais-je dit « du Midi » ? Je n'en retrouve pas les mobiles aujourd'hui. (Maurice Agulhon, *Essais d'ego histoire*, p. 27)

- 2) un usage littéraire : les phénomènes de réécriture/de renvois d'un auteur à ses propres productions (un « j'ai dit avant/ailleurs » sous-entendu) (cf. ici même Alain Rabatel et Juan Manuel López Muñoz et Francisca Romeral Rosel). On peut évidemment y rencontrer les formes linguistiques de 1). Ce peuvent être des marques ponctuelles ou une véritable construction littéraire dominée par un jeu complexe de rappels et de références, où l'œuvre devient son propre intertexte en tant que réservoir de citations possibles.
- 3) un usage social : l'individu relève d'une communauté discursive et l'autocitation relève d'une pratique scientifique désignant les références à ses pairs (voilà comment nous disons entre nous), et où le nom propre devient une auto-référence (se citer comme nom propre ou citer le nom d'un membre de son groupe de recherche ou d'un membre

de sa communauté de discours, cf. ici-même le texte de Florimon Rakotonoelina) : dès lors, les marqueurs linguistiques s'estompent au profit d'un renvoi extra-linguistique, extra-discursif, concernant les conditions de production extérieure et de légitimité des positions des chercheurs-rédacteurs<sup>3</sup>.

Tous ces usages illustrent des formes de négociation avec l'hétérogénéité énonciative du sujet locuteur.

### 3. Des genres de discours « centrés sur soi »

Peut-on alors parler de « genres de discours » autocitationnels ?

Nous avons adopté l'étiquette de *genres de discours*. Nous ne revendiquons pas autre chose qu'un usage « pragmatique et utilitaire » de genre de discours pris comme « désignant une infinité de dispositifs d'activités verbales dont la stabilité est très variable » (Maingueneau, 2002 : 49<sup>4</sup>).

En envisageant les discours non seulement comme des mises en textes mais aussi comme des pratiques sociales et en nous centrant sur des formes linguistiques précises (le paradigme *je dis*), nous rejoignons une définition « constructiviste » au sens où c'est le chercheur qui, par ses recherches empiriques, reconfigure inlassablement, à partir de genres normés et identifiés, de nouveaux genres ou sous-genres discursifs.

Nous sommes conscients que l'orientation *a priori* de la démarche sélectionne de fait le corpus en construction, mais nous l'apparentons à un « geste de lecture » herméneutique (voir Guilhaumou, 2002) permettant de confronter des usages très diversifiés, relevant de genres discursifs différents. Les formes de l'auto-citation vont dès lors être à interpréter dans le rapport réflexif qu'elles instaurent avec le texte dont elles sont issues, et qu'elles obligent à lire à travers leur repérage et leur signification.

Dans un collectif sur le *Récit oral* édité en 1994 par Jacques Bres, on est frappé par le nombre de cas où l'autocitation illustre le principe selon lequel, dans le récit, « le sujet se confirme en représentations spatio-temporelles et en autonomisation du linguistique » (*présentation*) puisque « narro ergo sum ». Les contributions, qu'elles portent sur le témoignage, le récit de rêve ou de souffrance, illustraient, entre autres, des formes de l'auto-citation où la narration de soi et la construction de son identité étaient problématisées. L'entrée se faisait par un « objet » (le récit oral) à l'époque relativement neuf dans le champ des études en France, malgré les travaux précurseurs de Labov.

Mais d'autres objets de discours nécessitent ce recours à l'auto-citation.

En instaurant par un discours ou une pratique auto-référencée un rapport à leur propre hétérogénéité « constitutive », les producteurs de discours ou d'autres langages sémiotiques réduisent les extérieurs au profit

d'une auto-énonciation permanente pleinement revendiquée, comme l'artiste plasticien Ben :

L'ego est une de mes matières favorites. D'abord je l'ai en face de moi, en moi. Il me suffit donc de me poser des questions et d'y répondre. Mon intérêt sur l'ego rejoint ma théorie générale de l'art que toute vie est survie et que l'ego est une forme de survie. ([www.ben-vautier.com/divers/pas\\_un\\_jour.htm](http://www.ben-vautier.com/divers/pas_un_jour.htm))

Il s'agit là d'une démarche artistique assumée, qui, actuellement, fait aussi l'objet de critiques médiatiques, rejoignant un discours convenu sur la critique du déballage intime et sur les frontières de la « bienséance » et des limites à l'exposition de soi.

Les traités de civilité, de politesse, de savoir-vivre et de conversation, d'Erasmus à la duchesse de Bedford et à Pierre Daninos, ne disaient pas autre chose lorsqu'ils condamnaient le « parler de soi » ; mais habilement réalisé, parler de soi est un « art ».

Si l'autocitation est conçue comme un procédé formel d'écriture (par ex. Gignoux (2003) parle de « réécriture » qu'elle oppose à la « réécriture » pour désigner des répétitions formelles dont font partie les réécritures de soi-même dans un ouvrage ou dans une œuvre), elle devient aussi une particularité stylistique, voire une performance artistique.

Si Stendhal trouvait qu'il y avait quelque chose de *funèbre* à parler de soi aux autres (puisque l'on parle d'un être qui n'est plus), les bloggeurs n'ont pas de scrupule pour dévoiler sur leurs bloc-notes des récits personnels comprenant des renvois à des citations de blogs antérieurs. Regardons cet exemple :

après ce que j'ai dit dans mon blog je suis vraiment désolée. C'est juste que je ne comprenais pas pourquoi les professeurs faisaient grève. Merci d'avoir répondu. (...) (Fleur de Lys 2003-05-20, 19:08:00, [www.u-blog.net/ancilla/2003/05/19](http://www.u-blog.net/ancilla/2003/05/19))

Le fait d'ailleurs de référer constamment au support formel (les formules *dans mon blog, mon blog montre que...* sont légion) constituent une pratique méta-discursive qui s'articule à celle de l'auto-citation.

Dans les quelques cas que nous venons de citer, les références à soi deviennent partie intégrante de la démarche « artistique », sont valorisées et librement assumées par ceux qui s'y moulent. Cette posture énonciative est donc essentiellement différente des genres où l'autocitation est un passage « obligé ».

#### 4. Auto-discours convoqués<sup>5</sup> : contraintes de l'autocitation ?

En effet, tout autre est la « convocation », c'est-à-dire l'obligation morale, juridique, politique, à parler de soi et à revenir sur des faits et des propos antérieurs : ainsi le désir de témoigner pour les rescapés d'expériences extrêmes (génocides), la déposition sous serment dans un tribunal, mais aussi, pour un homme politique, le rappel de la parole dite pour montrer la parole tenue et construire son ethos d'homme politique responsable ; enfin, contrainte, l'autocritique (du russe *samokritika*) vise à une sorte d'examen de conscience de ces faits, gestes et paroles eu égard à la ligne du parti.

Nous ne rappellerons pas les nombreux travaux réalisés notamment en histoire mais aussi en analyse des discours sur le témoignage. Les travaux de Dulong (1998) ont défini le témoignage comme la perception d'un événement doublée d'un acte de parole particulier. Les études se sont consacrées aux témoignages des camps de la mort et, plus récemment, aux rescapés du génocide rwandais. Le récit de témoignage emprunte les chemins du récit de vie mais acquiert, suivant les lieux de production, une charge véridictionnelle, une « exigence » éthique. C'est dans leur usage social – ce que nous avons appelé leur *convocation*- que se fera la différence.

Les récits de « survivants » constituent un « genre » de récit de moments de vie particuliers ; cependant parmi ceux-ci doivent encore être distingués les récits des survivants de catastrophes naturelles (type rescapés du tsunami) et ceux de génocides organisés (même si des topoï discursifs peuvent leur être communs comme celui de la fatalité par exemple). Le « rôle » discursif du survivant problématise la forme même du « j'ai dit avant » : poser une référence à un discours passé signifie justement qu'il est un survivant et amène la question du pourquoi de sa survie - pourquoi lui et pas un autre - et d'une certaine forme de culpabilité à être là pour raconter :

« Mais il n'y avait pas, il n'y aura jamais de survivants des chambres à gaz nazies. Personne ne pourra jamais dire : j'y étais. On y était autour, ou avant, ou à côté, comme les types du Sonderkommando (J. Semprun, cité par Rinn, p. 147).

#### 5. Démarche

Notre démarche (et donc celle que nous avons suscitée dans le présent recueil) consiste à partir des formes micro-linguistiques et à nous acheminer vers des corpus qui les actualisent : ce faisant, nous soumettons le corpus à la recherche d'une forme, à l'encontre de la démarche prônée habituellement par l'analyse du discours. En effet, celle-ci part d'un corpus « défini »

ou disons « cerné » généralement par ses conditions de production et/ou d'énonciation particulières. Or nous partons ici d'une forme de langue pour chercher la diversité de ses actualisations discursives selon des « genres » de discours, liées à une thématique très large, celle du « parler de soi <sup>6</sup> ». Nous pensons que nous ne trahissons pas la démarche en AD, en pré-figurant une forme signifiante minimale et en tentant de voir comment elle s'actualise dans différents corpus et comment elle prend sens dans la diversité de ses mentions. Lorsque Authier (1981) confronte la parole *recouverte par ses bords* et les paroles *sans bord* (par exemple le discours mathématique, qui n'a pas de bords avec une réalité autre, face à la parole poétique de Mallarmé, sans extérieur, étant elle-même sa propre réalité), elle le fait à partir d'une trace formelle, résultat *d'une opération métalinguistique précise*, les guillemets. Entre absence et sur-présence, ces signaux de mise à distance révèlent les négociations du locuteur entre son « propre » discours et ses « extérieurs <sup>7</sup> ». Dans son ouvrage de 1995, Authier situe toujours de façon très précise le genre de discours dans lesquels elle traque les marques linguistiques de la modalisation autonymiques.

Nous nous sommes centrés sur les marquages linguistiques de l'autocitation, laissant provisoirement de côté des marquages plus « flous » qui peuvent néanmoins avoir atteint un certain degré de formalisation. En effet, comme nous l'avons signalé plus haut, puisqu'on peut parler d'*autoparodie*, cela suppose un ensemble de « traits » X ou Y caractéristiques d'un discours W ou Z.

Nous considérons que la forme minimale de l'auto-citation se résume par la formule /JE + DIS/. C'est en quelque sorte la forme paradigmatique (soumise à variation diatopique : ainsi Chevalier (2001) mentionne les autocitations introduites par *comme* pour le français québécois). L'auto-citation se rencontre soit à la forme directe soit à la forme indirecte (cf. *infra* nos exemples en *dire que*), qu'on déclinera selon les variables suivantes :

a) variation personnelle

La forme canonique est bien entendu celle de la première personne, au singulier ou au pluriel :

(...) Notre objectif est ambitieux. Nous avons dit, au lendemain du 21 avril qu'il fallait en finir avec les accords d'États-majors et renouer avec notre peuple. Nous avons dit que nous voulions refaire de la politique une propriété populaire. Nous avons dit que nous voulions une gauche qui change vraiment la vie. Nous y voilà. (23 février 2005, les 27 objectifs du PCF)

Mais la troisième personne n'en est pas exclue. Les premières manifestations de la personne chez l'enfant se font à la troisième personne (*Achille*

va à la cole dit Achille, voir les expériences de Zazzo relatées par Joly (1987)), avant de « découvrir » conjointement la première personne verbale et la temporalité. Ainsi lorsque l'enfant répète ses propres mots (*Achille dit non*), il le fait à la personne 3.

On retrouve ce phénomène tourné en dérision dans des usages comiques : quand l'acteur Alain Delon parle de lui à la troisième personne dans les sketches des Guignols de l'information (diffusés sur la chaîne cryptée française *Canal Plus*), peut-on parler d'autocitation ? On peut s'adresser à l'autre à la troisième personne (ces formes délocutives de la communication produisent divers effets pragmatiques qui ont été bien décrits) ; par contre le fait de parler de soi à la troisième personne, en dehors de quelques exemples institutionnels, est peu répandu, et apparaît comme ironique, ridicule comme l'atteste cet exemple parmi d'autres d'un commentaire métadiscursif sur cet emploi :

Je connais quelqu'un qui parle très souvent de lui à la troisième personne, je crois détecter un certain degré de mégalomanie mais j'aimerais avoir l'avis d'autres personnes. Merci.  
([http://forum.aufeminin.com/forum/psychol/\\_f48401\\_psycho1-Parler-de-soi-a-la-3eme-ersonne.html](http://forum.aufeminin.com/forum/psychol/_f48401_psycho1-Parler-de-soi-a-la-3eme-ersonne.html))

Du point de vue strictement linguistique, on ne peut plus distinguer la citation d'autrui de l'autocitation sans ancrage situationnel et référence extradiscursive (ainsi par exemple dans un tout autre registre, la notice posthume rédigée par Stendhal sur... Henry Beyle).

Mais il existe des emplois précis où c'est la règle de se citer à la troisième personne (voir ici-même la contribution de Florimond Rakotonoelina, qui parle d'*autocitation collective*), lorsqu'on réfère à sa propre production discursive antérieure dans un discours scientifique : on a alors un petit éventail de forme allant de la référence entre parenthèses à son propre nom à des références à sa propre communauté de parole (le groupe de recherche par exemple) en passant par le *nous* de la communauté scientifique.

Dans le listage des formes de l'autocitation, on peut encore citer cette forme « marginale » certes mais qui atteste d'un marquage morphologique du dédoublement. C'est André Joly (1987) qui repère dans des textes littéraires une forme hybride *I says* (et l'on peut en faire moisson sur internet) qu'il qualifie de « trouvaille psycho-sémiologique » (p. 69) : grâce à elle, le locuteur rapporte au présent des paroles ou des actions qu'il a dites ou accomplies dans le passé où il fut locuteur/protagoniste, affectant la forme présente du verbe de la marque d'absence(s) qui caractérise la troisième personne.

On isolera enfin des discours rapportés où la multiplicité des locuteurs et de leurs discours cède le pas à la *symphonie énonciative* : la forme correspondante est celle d'une phrase complexe indiquant explicitement la

fusion des points de vue/paroles exprimés par le discours mais laissant l'attribution principale du point de vue ou du dire à l'un des protagonistes :

- Gerhard Schröder a fait le constat selon lequel l'OTAN n'est plus le premier lieu du dialogue et de la concertation transatlantique. Vous n'êtes pas d'accord ?

- J'en ai parlé au chancelier Schröder. Ce qu'il a voulu dire à Munich est ce que je dis depuis huit mois, à savoir qu'il faut utiliser l'OTAN d'une manière plus politique. Le Conseil de l'Atlantique nord doit être utilisé pour discuter des sujets qui relèvent de l'OTAN. Le chancelier a dit aussi qu'il y a des sujets qui, tout en méritant une discussion, ne sont discutés ni à l'OTAN ni à l'Union européenne. Il a raison. Il n'est pas question de discuter de la Cour pénale internationale, du protocole de Kyoto ou de la peine de mort. (*Le Monde*, 19/02/2005 : Jaap de Hoop Scheffer : « Il faut utiliser l'OTAN de manière plus politique », Entretien avec le secrétaire général de l'Alliance atlantique, en ligne)

L'usage argumentatif de la parole d'autrui et de la sienne propre pour le bénéficiaire du locuteur est ici clair : le journaliste résume un propos (constat) de G. Schröder en demandant son avis à Jaap de Hoop Scheffer. Celui-ci va alors, par la présentation d'une relation privilégiée avec Schröder (*j'en ai parlé avec lui*), pouvoir présenter une convergence de point de vue (*ce qu'il a voulu dire est ce que je dis*) en se plaçant dans une position « haute ». Lui sait que le chancelier a voulu dire X (sous-entendu soit -1- le chancelier ne s'est pas bien exprimé, de façon compréhensible, mais lui, le secrétaire général, l'a compris ou -2- vous, journaliste, n'êtes pas à même de comprendre ce qu'il avait voulu dire) et, de plus, c'est ce qu'il dit *depuis huit mois*, ce qui montre une opiniâtreté et une fidélité à une parole tenue<sup>8</sup>. La fusion énonciative se fait à l'aide de la locution *à savoir que* (Vouloir-dire Chancelier + dire(s) antérieurs du secrétaire général à savoir que + X).

L'autocitation dans le discours politique a été notamment décrite par Vincent (1998), et Vincent et Turbide (à paraître) : en effet, « la défense de son image, de son territoire, de son statut passe par la valorisation et la promotion de son personnage politique, de son parti et de ses alliés » (*idem*). Ces discours d'autojustification comportent un grand nombre de formes d'autocitation dont les valeurs ont déjà été bien décrites : en effet, ce retour sur une parole dite entend montrer la fidélité à une ligne de conduite et à des prises de position antérieures, ainsi qu'une chronologie logique des différents faits et discours relatés

#### b) variation temporelle

Notre définition implique-t-elle la nécessité d'avoir une forme passée du verbe *dire*, c'est-à-dire *j'ai dit*, *je dis* (passé simple et cette homographie

rend indispensable l'étude des exemples en contexte pour décider du temps), *j'avais dit*, etc. ?

Une conception en termes aspectuels du présent (voir notamment Wilmet, 2003) comprend un présent « au sens de passé » du type *je dis* au sens de *je viens de dire* (ce que la grammaire scolaire a nommé « passé proche »). Ainsi les formes *je te dis que* au sens de *je viens de te dire et je le répète*. Mais certains d'entre nous intègrent également les formes performatives (Marnette ici-même) qui décrivent l'acte d'énonciation sans nécessairement référer à un dit antérieur.

Le décalage temporel est plus ou moins accentué (exemple de l'insistance rhétorique dans l'immédiateté du dire : X, j'ai bien dit X *versus* j'ai dit X il y a des mois/ je dis X depuis des semaines/mois/années..., cf. supra *je dis depuis huit mois*). Dans sa vaste étude des modalisations autonymiques, Authier relève une série de couplages confrontant des manières de dire décalées dans le temps caractérisées par le verbe de dire au passé, par des circonstants temporels... En voici un exemple personnel :

Louis Schweitzer : « J'ai toujours dit que j'étais patron et de gauche »  
(...) (*L'Express* du 18/04/2005)

c) variation lexicale du verbe

L'autocitation peut être introduite par une gamme de verbes de parole (*dire, répondre, etc.*), de pensée (*se dire, penser...*), voire de perception (*voir, entendre, ...*, cf. Perrin ici-même) et des attitudes propositionnelles. Nous ne reprenons pas ici le débat sur le statut du « discours » antérieur (paroles, pensées, perceptions, attitudes ; voir les travaux de Marnette, de Rabatel sur ces questions). Nous dirons simplement que l'autocitation est plus ou moins *citationnelle* selon la nature des éléments « répétés » : de la reprise mot à mot à l'évocation d'un sentiment passé, d'un segment clairement identifiable à un halo de sensations et de discours antérieurs, comme l'attestent les deux exemples suivants (*je me suis dit, j'ai vu*) :

Fragment autoportrait en nuances :

Je me suis dit que j'étais incertain. Je me suis dit que j'étais trop cérébral. Je me suis dit que je n'écoutais pas suffisamment les signes adressés par mon corps. Je me suis dit que j'étais timide au point d'être lâche. Je me suis dit que j'étais à 10 % de mes envies et espoirs en termes d'amant. Je me suis dit que je n'étais pas assez musclé, qu'il fallait que je fasse attention à mon ventre pour qu'il ne devienne pas bide. Je me suis dit qu'il fallait éviter de devenir aigri. Je me suis dit que j'étais paresseux (<http://theoblast.free.fr/pages/autoportrait.html>) J'ai hurlé que non, que je ne voulais pas voir. Je suis repartie, j'ai remonté l'escalier. Je hurlais, de cela je me souviens (Marguerite Duras, *La douleur*).

J'ai vu un phasme qui tremblait de la queue. J'ai vu un phasme qui jouait à faire le mort. J'ai vu que quand les phasmes boivent, ils bougent les antennes. J'ai vu les dents d'un phasme. J'ai vu un phasme qui buvait la queue en l'air. J'ai vu les yeux d'un phasme. J'ai vu que sous les pattes des phasmes ils ont des crochets. (Amélie sur [www.edunet.ch/activite/arche/cityphasplagne/labtoire.htm](http://www.edunet.ch/activite/arche/cityphasplagne/labtoire.htm))

Certains verbes paraissent plus délicats à manier tel que *prétendre* à la première personne : *je prétends* marche si *prétendre* signifie « je crois » ; *j'ai prétendu* marche si le locuteur revient sur son assertion passée, etc.

d) variation syntaxique

Nous avons déjà dit que l'autocitation pouvait présenter une forme directe ou indirecte. Nous pointerons une autre variation mais qui est à l'opposé, une sorte d'*anti-autocitation* où le locuteur s'affirme comme simple *passer* de discours : on m'a laissé entendre (pour une approche plus large de ce type d'expression *diathétique* comme laisser/faire entendre, voir Evrard, 2002), on m'a transmis/rapporté, je me suis laissé dire (que) + formes directes ou indirectes :

Il m'a été rapporté que les conseillers s'étaient en effet montrés fort ouverts et coopératifs. (Communication de M. Michel BARNIER sur la mise en place de l'antenne administrative permanente du Sénat à Bruxelles, [www.senat.fr/europe/antenne.html](http://www.senat.fr/europe/antenne.html))

Les pistes et les questionnements posés ici seront diversement illustrés selon l'axe des bénéfiques (construction identitaire, vocation cathartique, témoignage, volonté de cerner au plus près ce dont on parle...) ou dangers (égocentrisme, attitude défensive, réflexivité à outrance...) et selon les corpus (oral, internet, littérature, écriture de recherche...).

**Sophie Marnette** envisage l'autocitation dans un corpus de français parlé. Au-delà des exemples non problématiques d'autocitation dans un contexte au passé ou au présent habituel, elle examine des occurrences « contentieuses » impliquant des expressions performatives ou modales du type *je dis que* et *je pense que* et elle argumente en faveur de leur insertion dans la catégorie du discours rapporté afin d'enrichir l'analyse des stratégies de présentation des paroles et des pensées dans le corpus de français parlé étudié.

C'est une position similaire, dans un corpus oral également, que défend **Laurent Perrin** : selon lui, les verbes de parole et d'attitude propositionnelle peuvent avoir deux sortes d'emploi à la première personne. Ils peuvent servir soit à rapporter le propos ou le point de vue du locuteur comme être du monde auquel l'énoncé réfère, soit à modaliser un contenu propositionnel pris en charge par le locuteur comme responsable de l'énonciation

effective. Ayant examiné ce qui rapproche et ce qui oppose ces deux sortes de significations (ou interprétations), respectivement *autophonique externe* et *autophonique interne*, il est amené à rendre compte de la formation diachronique de constructions modales centrées sur le verbe « dire », aussi bien que sur certains verbes d'opinion comme « penser », « trouver », « imaginer ». L'article se conclut par quelques considérations sur les verbes de perception comme « voir », « entendre », ou « sentir », sur le rôle qu'ils jouent dans le cadre de formules modales idiomatiques comme « Je vois bien que », « J'entends bien », « Je sens bien ».

Restant dans le français oral, **Bertrand Verine** propose des arguments théoriques et des critères contextuels visant à distinguer deux configurations discursives qui, à l'oral, utilisent parfois les mêmes formes linguistiques : d'une part, les modalisations du type (*ici et maintenant*) *je (me) dis : Y* ; d'autre part, le discours rapporté auto-adressé en 1<sup>ère</sup> personne, sur le modèle (*en une ou plusieurs occasions*) *je m'être dit / me dire : Y*. Il s'interroge ensuite sur les bénéfiques, souvent différés ou dérivés, que les locuteurs peuvent escompter en recourant au second type de configuration.

C'est un saut dans la littérature que nous effectuons avec **Alain Rabatel** : il analyse les relations entre l'auto-citation et ses reformulations dans des extraits de *Du sens* de Renaud Camus, écrivain controversé par des prises de position politique particulières. L'article distingue deux cas de déséquilibre, avec une relation de *surénonciation*, lorsque la reformulation exprime un point de vue qui va plus loin que l'auto-citation, ou de *sousénonciation* lorsque la reformulation se borne à une paraphrase de l'auto-citation – sousénonciation qui ne doit pas être confondue avec une coénonciation dans la mesure où la reformulation atténuée le contenu propositionnel original.

Partant d'une recherche sur un large corpus d'entretiens avec l'écrivain Annie Ernaux, le travail de **Juan Manuel López Muñoz** et de **Francisca Romeral Rosel** présente une analyse de formes spéciales d'autocitation telles que les discours réitérés, les discours en coénonciation avec une collectivité et les discours en échoénonciation, dont l'étude déjà amorcée dans des recherches récentes semblait requérir une définition plus précise. Ces trois formes d'auto-citation se situent dans une zone aux limites imprécises, dite zone de subjectivité minimale du *soi*. Elles peuvent parfois coexister sans difficulté, mais cependant chacune d'entre elles semble être plus fréquente soit dans l'interview quantitative, soit dans l'interview qualitative. L'approche analytique adoptée ici conjugue la théorie du discours, la psychologie sociale, la sociologie de la réception et l'intertextualité. En ratissant la surface des interviews, les discours individuels sont perçus comme étant un complexe arrangement de processus sociaux et de conscience sociale de présentation de soi quand l'énonciateur, dans ce cas l'énonciatrice, essaie de mettre ses

discours en circulation, s'évoquant elle-même à travers ses propres discours antérieurs ou à travers celui des autres.

Ouvrant à la typologie des discours, **Florimond Rakotonoelina** traite du signalement de l'auto-citation dans le discours scientifique à partir d'un corpus d'articles de recherche épistémologiques en sciences de l'information et de la communication. Il vise à poser les bases d'une réflexion sur l'auto-citation, en ancrant la recherche dans le courant des analyses du discours. L'auto-citation est ainsi directement pensée à partir du discours dans lequel elle s'actualise ; de même, elle est appréhendée à partir du genre de textes « article de recherche » et elle oblige à reconsidérer la notion de sujet/auteur. Les analyses du signalement de l'auto-citation montrent qu'il s'agit d'une pratique discursive courante et normée dans le genre de textes considéré ; pour autant, ce signalement ne se distingue pas de celui d'une citation empruntée à d'autres. Cette similitude conduit à observer deux cas de figure : celui de l'auto-citation dans la co-énonciation et celui de l'auto-citation collective.

## NOTES

1. Nous laisserons provisoirement de côté les démarches plasticiennes usant d'autres langages (autoportrait de Frida Khalo, autocitation dans la pop comme chez Roy Lichtenstein, œuvres égocentrées d'Annette Messenger, autoportrait photographique, de Cindy Sherman, etc.), mais qui relèvent d'une pratique autoréférencée comme moteur artistique.

2. On pourrait établir un parallèle entre les artistes pratiquant simultanément la citation d'autrui et l'autocitation, ainsi le Blog d'écriture de Régine Robin, mêlant récit personnel et citations d'auteurs aimés ; ainsi Marcel Duchamp et ses ready-made de la Joconde mais aussi autocitation dans *Tu m'* (1918), toile sur laquelle Duchamp reproduit sous différentes optiques (copie, ombre portée, anamorphose...) un certain nombre de ses œuvres et *ready-made*.

3. D'où ces critiques d'une auto-référence « soliloque » comme le pointe Alain Supiot :

« Les colloques sont aujourd'hui si nombreux, et si spécialisés, qu'ils pourraient bien nous faire perdre de vue leur sens profond, que l'étymologie rappelle : se réunir en colloque c'est avoir l'ambition de "parler avec" quelqu'un, et non pas de juxtaposer des soliloques. Mais parler avec qui ? La tentation est grande, dans un monde dominé par la spécialisation des savoirs, de ne jamais parler qu'entre soi, c'est-à-dire de dialoguer avec ces autres soi-mêmes que sont les "experts" de la même spécialité. A l'intérieur même du monde des experts, il (ce processus) favorise l'autisme : les économistes tendent à ne plus lire (et ne citer) que les économistes (ceux de préférence de la même chapelle), les sociologues que les sociologues, les juristes que les juristes et ainsi de suite jusqu'à cette forme paroxysmique du

repli sur soi qu'est l'autocitation comme mode de référence privilégié ». (*Revue internationale du travail*, Vol. 135 (1996), n° 6 « Le travail en perspectives : Introduction »)

4. Pour un état des lieux contemporains (1999-2004) sur le genre de discours voir Paveau (2004), sur les reconfigurations de la linguistique textuelle et de ses catégories (texte, discours...), voir Adam (2005).

5. Nous reprenons le terme à Séverine de Proost, chercheuse à l'ULB : elle l'utilise pour caractériser les discours rapportés des experts « convoqués » sur la scène médiatique

6. Il faudrait également pouvoir prendre en compte des variables sociologiques influant sur l'usage de l'autocitation : en effet des études menées dans un cadre sociolinguistique sur le français québécois ont établi une corrélation entre l'âge et la pratique de l'autocitation (type *j'ai dit*, voir Chevalier, 2001) qui diminuerait avec l'âge. Pourquoi ? La question reste en suspens.

7. Ceux-ci pouvant dans le cas de l'autocitation être constitués par ses propres discours antérieurs, renforçant l'illusion d'une hétérogénéité maîtrisée du locuteur à son propre discours (cf. l'analyse de Renaud Camus ici-même par Rabatel).

8. Via le net, on trouve d'ailleurs un grand nombre d'attestations de la structure « je dis depuis des mois » (ou sa version *je dis et je répète depuis des mois*) dans des discours d'hommes politiques : *Je dis depuis des mois que seul le « non » permet de rassembler la gauche et que la victoire du « oui » lui poserait un énorme problème* (Henry Emmanuelli), *Je vais répéter ce que je dis depuis des mois : il faut vite augmenter les salaires, les retraites* (Robert Hue), *je voulais le réaffirmer aujourd'hui dans une cohérence totale avec ce que je dis depuis des mois sur ce sujet* (Bertrand Delanoë), *Moi, je suis convaincue que les gens vont bien comprendre, parce qu'en fait je vous redis ce que je dis depuis deux ans* (Assemblée nationale du Québec, minutes en ligne), etc.

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- ADAM J-M., 2005, *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- AUTHIER J., 1981, « Paroles tenues à distance », in CONEIN B. et al. (eds), *Matérialités discursives*, PUL Lille, p. 127-142.
- AUTHIER J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 2 volumes.
- BRES J. (éd.), 1994, *Le récit oral*, Montpellier, Praxiling.
- CHEVALIER G., 2001, « Comment comme fonctionne d'une génération à l'autre », *Revue québécoise de linguistique*, Volume 30, numéro 2, Tiré à part (PDF) en ligne, p. 14-40.
- DULONG R., 1998, *Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Ed. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- EVRRARD I., 2002, « Diathèse des rapporteurs de discours », in ROSIER L. (éd.), *Le discours rapporté, Faits de Langue* 19, p. 125-134.

- GIGNOUX A.-C., 2003, *La réécriture : formes, enjeux, valeurs autour du nouveau roman*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- GUILHAUMOU J., 2002, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus* ; Numéro 1 *Corpus et recherches linguistiques*.
- JOLY A., 1987, *Essais de systématique énonciative*, Lille, Presses Universitaires, p. 59-97.
- LÓPEZ MUÑOZ J. M., MARNETTE S. et ROSIER L. (éds), 2004, *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan.
- LÓPEZ MUÑOZ J. M., MARNETTE S. et ROSIER L. (éds), à paraître, *Dans la jungle des discours : discours rapporté et genres de discours*, Cadix, Presses de l'Université de Cadix.
- MAURY-ROUAN C., 1994, « Raconter sa souffrance : gestion interactive de la tension narrative », in BRES 1994, p. 215-226.
- MAZIÈRE F., 2005, *L'analyse du discours*, Paris, PUF.
- MARNETTE S., 2005, *Speech and Thought Presentation in French*, Amsterdam - New York, John Benjamins.
- PAVEAU M.-A., 2004, *Les cadres du discours. Des pratiques lexicales à l'analyse linguistique du sens commun*, Synthèse pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 3.
- RINN M., 1998, *Les récits du génocide*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- VINCENT D. et TURBIDE O., à paraître, « Le discours rapporté dans le débat politique : une arme de séduction », in LÓPEZ MUÑOZ J. M., MARNETTE S. et ROSIER L., *Dans la jungle des discours : discours rapporté et genres de discours*, Presses de l'Université de Cadix.
- WILMET M., 2003, *Grammaire critique du français*, Paris/Louvain-la-Neuve, Hachette/Duculot.